

**COMMUNAUTE  
D'AGGLOMERATION  
DU  
SAINT-  
QUENTINOIS**

**OBJET**

**POLITIQUE DE LA  
VILLE - Contrat de Ville  
2018 - Programmation  
2018 (2ème partie de  
programmation) -  
Subventions sollicitées  
auprès de la Communauté  
d'Agglomération du  
Saint-Quentinois.**

==

**RAPPORTEUR  
M. le Président**

Date de convocation :  
21/11/18

Date d'affichage :  
11/12/18

Nombre de Conseillers  
en exercice : 76

Quorum : 39

Nombre de Conseillers  
présents ou représentés : 69

Nombre de Conseillers  
votant : 69

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS**

Séance du 27 NOVEMBRE 2018 à 18h00

en la salle des sports avenue Eric Jaulmes à 02100 ROUVROY.

Sont présents :

M. Xavier BERTRAND, M. Roland RENARD, M. Jean-Marc WEBER, Mme Denise LEFEBVRE, M. Jérôme LECLERCQ, M. Alain VAN HYFTE, Mme Colette BLEROT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Christian MOIRET, Mme Agnès POTEI, M. Freddy GRZEEICZAK, M. Paul GIRONDE, M. Gilles GILLET, M. Michel BONO, M. Richard TELATYNSKI, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Marie ACCART, M. Jean-Louis GASON, M. Roland MORTELLI, Mme Myriam HARTOG, M. Alain RACHESBOEUF, M. Claude VASSET, Mme Danielle LANCO, M. Christian PIERRET, Mme Guylaine BROUTIN, M. Michel LANGLET, Mme Patricia KUKULSKI, M. Jean-Marc BERTRAND, M. Bernard DESTOMBES, M. Hugues VAN MAELE, M. Jean-Marie GONDRY, M. Fabien BLONDEL, M. Elie BOUTROY, M. Jean-Pierre MENET, M. Patrick MERLINAT, M. Christophe FRANCOIS, Mme Anne CARDON, M. Philippe LEMOINE, Mme Monique RYO, Mme Françoise JACOB, M. Philippe VIGNON, M. Frédéric ALLIOT, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Dominique FERNANDE, M. Vincent SAVELLI, Mme Sylvie ROBERT, M. José PEREZ, Mme Sylvette LEICHTNAM, M. Bernard DELAIRE, Mme Sandrine DIDIER, M. Philippe CARMELLE, Mme Djamila MALLIARD, Mme Mélanie MASSOT, M. Jacques HERY, Mme Marie-Anne VALENTIN, M. Olivier TOURNAY, M. Jean LEFEVRE, M. Roger LURIN, M. Michel LEFEVRE, M. Denis LIESSE.  
Monsieur Lionel BAS suppléant de M. Guy DAMBRE, Monsieur Jean-François DUSANTER suppléant de M. Jean-Claude DUSANTER

Sont excusés représentés :

Mme Frédérique MACAREZ représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Christian HUGUET représenté(e) par M. Jean-Michel BERTONNET, M. Alexis GRANDIN représenté(e) par M. Bernard DELAIRE, Mme Monique BRY représenté(e) par M. Jérôme LECLERCQ, Mme Yvonne SAINT-JEAN représenté(e) par M. José PEREZ, M. Thomas DUDEBOUT représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT

Absent(e)s :

M. Damien NICOLAS, M. Karim SAÏDI, M. Yannick LEJEUNE, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Christine LEDORAY, Mme Carole BERLEMONT, M. Paul PREVOST

Secrétaire de séance : Benoît LEGRAND

Dans le cadre du Contrat de Ville, la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois s'est engagée aux côtés de l'Etat, de la Région Hauts-de-France et de

la Ville de Saint-Quentin à mettre en place et à soutenir une programmation d'actions en faveur des personnes les plus fragilisées sur les thèmes suivants :

- L'habitat et le cadre de vie ;
- L'éducation, la lutte contre l'illettrisme et la promotion de la lecture ;
- L'emploi, l'insertion et la formation ;
- Les pratiques culturelles et sportives ;
- La parentalité ;
- La citoyenneté, la prévention de la délinquance et l'accès aux droits ;
- La prévention en matière de santé.

Dans ce cadre, deux projets sont proposés sur les thématiques suivantes :

1) Prévention en matière de santé, sur l'objectif « développer les initiatives de prévention et de sensibilisation » :

Afin de sensibiliser la grande distribution à la lutte contre le gaspillage alimentaire, la Banque Alimentaire met en place un projet au profit des plus démunis par le biais des réseaux locaux d'aide alimentaire qui redistribuent aux bénéficiaires.

Pour mener à bien ce projet, la Banque Alimentaire sollicite une subvention de 7 750 € auprès de la Communauté d'agglomération. Le coût global du projet s'élève à 146 400 € ;

2) Citoyenneté, prévention de la délinquance et accès aux droits, sur l'objectif « favoriser l'appropriation des services et dispositifs publics par l'accès à la langue française » :

Afin de développer l'autonomie des personnes dans leurs démarches quotidiennes, par l'accès à la langue française, la ville de Saint-Quentin met en place des ateliers sociolinguistiques au sein des centres sociaux municipaux, par le biais de différents supports du quotidien (commerce, banque, logement, santé...) et permettre aux publics de développer leurs compétences à l'oral et à l'écrit.

Pour mener à bien ce projet, la Ville de Saint-Quentin sollicite une subvention de 7 750 € auprès de la Communauté d'agglomération. Le coût global du projet s'élève à 22 470 €.

Les crédits contrat de ville sont inscrits au budget primitif 2018 de la Communauté d'agglomération.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

1°) d'approuver le programme d'actions 2018 (2<sup>ème</sup> partie) ci-dessus ;

2°) d'attribuer les subventions sollicitées auprès de la Communauté d'agglomération au titre du contrat de ville comme précisé ci-dessus ;

3°) d'autoriser M. le Président à signer tout document relatif à cette programmation et à procéder à toutes formalités en résultant.

## DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 68 voix pour et 1 voix contre, adopte le rapport présenté.

A voté contre (par vote présent ou par pouvoir) : M. Roland MORTELLI.

Pour extrait conforme,



Le Président

Xavier BERTRAND

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-200071892-20181127-44468A-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/12/18

Publication : 11/12/18

Pour l'"Autorité Compétente"  
par délégation